



Nb de membres en exercice : 64
 Nb de membres présents : 45
 Nb de membres votants : 54
 (dont 9 pouvoirs)
 Quorum atteint

DELIBERATION N°	2023.04.13/48
CLASSIFICATION	7.1

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS Séance du conseil communautaire du 13 avril 2023

L'an deux mille vingt-trois, le treize avril, à dix-neuf heures, le Conseil communautaire de la Communauté de communes Entr'Allier Besbre et Loire s'est réuni, salle Collet Mériaud à VARENNES-SUR-ALLIER, en session ordinaire, sur la convocation, en date du 6 avril 2023, et sous la Présidence de Monsieur Roger LITAUDON, Président.

Les Conseillers présents

Les conseillers titulaires : Jean-Michel ALLAIN, François ATHAYNE, Patrick AUBEL, Marie-France AUGIER, Gilles BERRAT, Christian BONNET, Bernard BOURACHOT, Michel BRUNNER, Xavier CADORET, Alain DECERLE, Arnaud DELIGEARD, Eliane DERIOT, Geneviève DESVIGNE, Franck FORTIN, Guy FRAISE, Roseline GOURDON, Catherine JONET, Guy LABBE, Christian LABILLE, Jérôme LASSOT, Jean-Pierre LECORNET, Roger LITAUDON, Alain LOGNON, Fabrice MARIDET, Jean-Louis MARQUANT, Christelle MARTINET SCHIRCH, Louis MERET, Christophe MINET, Jean-Louis PERICHON, André PIESSE, Yves PLOUHINEC, Chantal PROBOEUF, Henri PUJOS, Michel RAJAUD, Odile REVERET, Marlène SANTOS, Maria SCHNEIDER, Blandine SOCHET, Alain SOUFFERANT, Jean-François TOCANT, Alain VERNISSE,

Les conseillers suppléants : Catherine CORTI représentant Odile FRANCHISSEUR, Eric THINET représentant Guillaume LACROIX, Daniel MATRAT représentant Jacqueline LAUSTRIAT, Ludovic GOGUE représentant Christophe RONGET

Les Conseillers absents

Ayant donné pouvoir : Aline BONNEAU à Guy FRAISE, Léopold GODART à Fabrice MARIDET, Jean-Louis GUINATIER à Alain VERNISSE, Marie-Jo MARGELIDON-FOUQUET à Marie-France AUGIER, Jean-Noël MONIER à Roger LITAUDON, Isabelle MOULIN à Patrick AUBEL, Aude PARRET BONMARTIN à François ATHAYNE, Annie-France POUGET à Michel BRUNNER, Laurent TALON à Henri PUJOS

Absents : Pascal BAUDELLOT, Marie-Agnès BONIN, Hervé CHOMET, Jean-Luc COLLIN, Annie DEBORBE, Jean-Michel GILLARDIN, Françoise LACAUX, Sylvain NAFFETAS, Yves NOEL, Monique SEROUX

Secrétaire de séance : Jean-Louis MARQUANT

N°48 – FINANCES – BUDGET 2023 – Autorisation de programme crédits de paiement (AP-CP) - Aménagement des piscines communautaires (Dompierre sur Besbre et Varennes sur Allier) - Actualisation

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu l'instruction codificatrice M57,

Vu le mode de gestion pluriannuelle adaptable aux travaux d'aménagement des piscines communautaires (Dompierre sur Besbre et Varennes sur Allier),

Vu la délibération n° 2020.07.30/78 du 30 juillet 2020 par laquelle le conseil communautaire a mis en place l'autorisation de programme correspondante,

Vu les délibérations n°2021.02.15/25 du 15 février 2021, n°2022.02.14/04 du 14 février 2022 par lesquelles le conseil communautaire a approuvé l'actualisation de l'autorisation de programme et les crédits de paiement,

Vu la délibération n°2023.04.13/43 par laquelle le conseil communautaire a adopté le Budget primitif 2023 (budget principal et budgets annexes)

Considérant que la consommation annuelle des crédits budgétaires nécessite une actualisation de ladite autorisation de programme et crédits de paiement,

DELIBERATION N°	2023.04.13/48
CLASSIFICATION	7.1

Il est rappelé :

Compte tenu de la réalisation des travaux au cours de l'exercice 2022 pour la piscine de Varennes-sur-Allier et les dernières estimations des travaux pour celle de Dompierre-sur-Besbre, il y a lieu d'envisager son actualisation de la répartition des crédits de paiement.

Il est proposé au conseil communautaire :

- d'actualiser l'autorisation de programme et crédits de paiement telle qu'elle est présentée ci-dessous,
- d'ouvrir chaque année les crédits nécessaires à la réalisation de l'opération,
- d'autoriser le Président à liquider les dépenses et encaisser les recettes correspondantes.

Autorisation de programme - Crédits de paiement - Piscines communautaires

DEPENSES D'INVESTISSEMENT TTC						
Libellé	AP	CREDITS DE PAIEMENT - DEPENSES				
		Réalisé			Prévisions	
		2020	2021	2022	2023	2024
Travaux aménagement Piscines communautaires	3 225 000	54 659	1 177 222	759 607	714 000	519 512
TOTAL	3 225 000	54 659	1 177 222	759 607	714 000	519 512
RECETTES D'INVESTISSEMENT						
Libellé	AP	CREDITS DE PAIEMENT				
		Réalisé			Prévisions	
		2020	2021	2022	2023	2024
Subventions	2 046 405	65 604	196 896	186 557	1 352 348	245 000
Autofinancement	1 178 595	-	987 595	191 000		
TOTAL	3 225 000	65 604	1 184 491	377 557	1 352 348	245 000

Entendu l'exposé et après en avoir délibéré, le conseil communautaire, à l'unanimité, décide :

- d'actualiser l'autorisation de programme et crédits de paiement telle qu'elle est présentée dans le tableau ci-dessus,
- d'ouvrir chaque année les crédits nécessaires à la réalisation de l'opération,
- d'autoriser le Président à liquider les dépenses et encaisser les recettes correspondantes.

Certifiée exécutoire la présente délibération
Publiée ou notifiée par voie électronique le
Déposée par voie électronique en Préfecture le

P.E.C
Le Président,

